



unicef 
pour chaque enfant

Plan d'action de l'UNICEF pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques

Résumé analytique

Pour chaque enfant, une planète habitable

2023-2030

Résumé

Face à la triple crise planétaire induite par les changements climatiques, la pollution environnementale et la perte de biodiversité, la quasi-totalité des enfants du monde sont en danger et près de la moitié (1 milliard sur une population infantile mondiale de 2,2 milliards) – sont exposés à des risques climatiques extrêmement élevés qui compromettent leur aptitude à survivre, à grandir et à s'épanouir.

L'incapacité à faire face à la plus grande menace qui pèse sur cette génération a donné lieu à une crise des droits de l'enfant – remettant en cause le droit fondamental de chacun d'entre eux à des soins de santé, à une alimentation saine, à des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement sûrs, à un apprentissage continu et à une protection contre toutes les formes de violence.

Face à ce constat, l'UNICEF œuvre aux côtés d'autres organismes des Nations Unies, des gouvernements, des acteurs du secteur privé, de la société civile et de la jeunesse pour veiller à ce que la satisfaction des besoins les plus urgents des enfants soit au cœur de la réponse apportée à cette crise planétaire.

Le Plan d'action de l'UNICEF pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques marque un tournant dans notre façon de travailler. Les stratégies, les opérations et les partenariats mis en place dans le cadre de ce Plan d'action visent à aider les gouvernements et les communautés à fournir aux enfants des services essentiels résilients et à faibles émissions de carbone ; à donner aux jeunes les outils nécessaires pour devenir des défenseurs de la planète et à accélérer une transition juste vers un monde respectueux de la nature et neutre en carbone, en tirant parti de nos activités de plaidoyer, de nos leviers opérationnels et de notre chaîne d'approvisionnement.

Les enfants et les jeunes n'ont rien perdu de leur optimisme et de leur espoir en l'avenir. Partout dans le monde, ils font entendre leur voix, agissent et réclament une réponse urgente à la crise planétaire. Il est temps de mettre les engagements internationaux et les ressources mondiales au service de leurs revendications, et de faire respecter le droit de chaque enfant à une planète habitable.

Un défi générationnel majeur

La crise planétaire induite par les changements climatiques, la pollution environnementale et la perte de biodiversité a entraîné des dégâts incommensurables à travers le monde, dont les enfants restent les premières victimes.

Sur chaque continent, chaque enfant ou presque a déjà été exposé à des aléas climatiques et environnementaux liés à cette crise. Un milliard d'enfants – soit près de la moitié de la population infantile mondiale (qui s'établit à 2,2 milliards) – vivent dans des pays exposés à des risques extrêmement élevés, selon l'Indice des risques climatiques pour les enfants (IRCE) établi par l'UNICEF. Dans ces pays à haut risque, la

vulnérabilité des enfants et leur exposition au danger créent un cercle vicieux qui compromet fortement leur capacité à survivre, à grandir et à s'épanouir.

Les enjeux sont considérables. L'IRCE (2021) montre que nous vivons dans un monde où chaque enfant ou presque a déjà été exposé à un choc climatique ou environnemental.

Cette situation d'urgence mondiale remet en cause plusieurs décennies de progrès en matière de développement et d'action humanitaire. À l'heure actuelle, plus des trois quarts des appels humanitaires des Nations Unies sont liés à un



2 milliards d'enfants

– près de 90 % des enfants à travers le monde – sont exposés à des niveaux élevés de pollution de l'air



240 millions d'enfants

sont exposés à un risque important d'inondations côtières



820 millions d'enfants

sont fortement exposés aux vagues de chaleur



920 millions d'enfants

souffrent de pénuries d'eau



400 millions d'enfants

vivent dans des zones fortement exposées au risque de cyclone



600 millions d'enfants

sont fortement exposés à un risque de maladie vectorielle

événement météorologique extrême, contre à peine plus d'un tiers en 2000*. Face à ces défis croissants – et face aux crises économiques, aux conflits armés et aux conséquences de la pandémie partout à travers le monde –, il est plus important que jamais d'agir sans plus attendre.

Les enfants sont particulièrement vulnérables et exposés à des risques nettement plus importants que les adultes. Ils mangent, boivent et inhalent l'air en plus grande quantité par unité de poids corporel que les adultes. Ils sont plus susceptibles que les adultes de souffrir de malnutrition et de succomber à des maladies aggravées par la triple crise planétaire, telles que le choléra, le paludisme et la dengue. Les enfants sont également plus exposés que les adultes aux maladies, notamment respiratoires et neurologiques, liées à la pollution de l'air, que ce soit à cause de l'utilisation de combustibles solides pour la cuisine ou le chauffage au sein du foyer, ou de la contamination de l'air ambiant par les émissions issues de l'agriculture, des moyens de transport

ou de l'industrie. Pendant les années de développement de l'enfant, toute privation liée à la dégradation de l'environnement ou aux changements climatiques peut entraîner des dommages irréversibles, qui auront des répercussions tout au long de la vie.

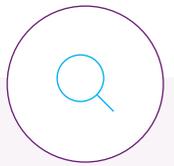
Les enfants sont les plus exposés aux conséquences de l'inaction. Les enfants les plus vulnérables – ceux qui vivent dans la pauvreté, les plus jeunes (âgés de moins de 5 ans), les enfants déplacés, handicapés et les adolescentes – sont souvent privés d'accès à des services essentiels tels que les soins de santé, l'approvisionnement en eau et l'éducation, une situation qui exacerbe leur vulnérabilité face aux conséquences négatives des changements climatiques et des aléas environnementaux sur la vie quotidienne. Ces difficultés d'accès à des services fiables et vitaux affaiblissent leur résilience et entravent leur capacité à s'adapter aux évolutions de leur environnement, créant un cercle vicieux qui les plonge dans une pauvreté et une vulnérabilité toujours plus

* Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Monitoring the Social Costs of Climate Change for Low- and Middle-income Countries*, 2022. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef-irc.org/publications/pdf/Social_spending_monitor_3.pdf.

aiguës. Pour ces enfants, les efforts d'atténuation arriveront trop tard. En effet, le réchauffement climatique auquel ils seront confrontés d'ici à 2050 sera principalement lié à des émissions qui ont déjà été produites.

Le caractère crucial de la protection de la planète fait l'objet d'un consensus international croissant. Malgré l'existence d'accords internationaux ratifiés par de nombreux pays, **les efforts déployés à l'échelle mondiale pour protéger tous les enfants, en particulier les plus vulnérables, sont insuffisants**. Les pays les plus exposés à cette crise planétaire ne reçoivent pas le soutien qui leur est indispensable. Par exemple, seule une petite partie des fonds internationaux alloués à l'action climatique sont utilisés pour répondre à leurs besoins les plus urgents*. Cette situation entrave la capacité des pays concernés à renforcer leur propre résilience et à s'adapter. Les ressources allouées au renforcement des secteurs sociaux dont les enfants sont les plus tributaires en cas de crise (notamment la santé, la nutrition, l'éducation, la protection de l'enfance, la protection sociale et l'EAH), et lesquels jouent un rôle fondamental pour l'adaptation de ces pays aux changements climatiques, représentent une part encore plus faible de ces fonds.

Malgré l'impact disproportionné de la crise planétaire sur les enfants, ces derniers sont jusqu'à présent restés invisibles dans les débats relatifs aux politiques publiques – mais aussi dans les engagements et les investissements internationaux. Les conséquences profondément inéquitables de la triple crise planétaire sont exacerbées par l'incapacité des parties prenantes à placer les besoins des enfants au cœur de leur réponse. En effet, seuls 2,4 % des principaux fonds internationaux consacrés à l'action climatique au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris contribuent au financement de programmes tenant compte des besoins des enfants**.



Exemples d'accords multilatéraux sur la durabilité et le climat

- ↳ L'**Accord de Paris** rassemble les différents pays du monde autour d'un objectif commun de lutte contre les changements climatiques, d'adaptation à ses conséquences et de mobilisation de fonds alloués à l'action climatique.
- ↳ Le **Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe** régit les processus de gestion des aléas multiples liés aux risques de catastrophe dans le domaine du développement.
- ↳ La **Convention sur la diversité biologique** promeut la conservation, l'utilisation durable et le partage équitable des bienfaits de la diversité biologique.
- ↳ Les **conventions de Bâle, Stockholm et Rotterdam**, parmi d'autres, traitent des substances chimiques dangereuses, de la gestion des déchets et de la protection de la santé humaine.
- ↳ Dans sa **résolution 76/300**, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu l'existence d'un droit humain fondamental à un environnement propre, sain et durable. En 2023, le Comité des droits de l'enfant a imposé aux gouvernements signataires l'obligation de protéger ce droit pour les enfants.
- ↳ L'**Observation générale n° 26 sur les droits de l'enfant et l'environnement, mettant l'accent en particulier sur les changements climatiques** affirme le droit des enfants à un environnement propre, sain et durable, **et** donne une interprétation des obligations des États au titre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

* Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Analysis of the CCRI for Least Developed Countries*, 2023. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/media/135686/file/Analysis%20of%20the%20CCRI%20for%20Least%20Developed%20%20Countries.pdf.

** Coalition Children's Environmental Rights Initiative (CERI), *Falling short: addressing the climate finance gap for children*, 2023. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/reports/addressing-climate-finance-gap-children>. Résumé disponible en français à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/142346/file/Executive-summary-Falling-short-Addressing-the-climate-finance-gap-for-children-June-2023-French.pdf>

La protection des enfants contre les conséquences les plus graves de la crise doit s'inscrire dans un mouvement mondial

Les enfants les plus vulnérables sont confrontés à des difficultés considérables. Les solutions à ces difficultés ne pourront émaner d'un seul individu ou gouvernement ni d'une seule organisation ou entreprise privée. Elles nécessitent la mise en place de partenariats internationaux sans précédent, mettant à profit les atouts respectifs des différentes parties prenantes pour parvenir à un niveau de résultats qu'aucun acteur ne saurait atteindre seul.

Les enfants ne peuvent se permettre d'attendre vainement le changement et méritent qu'un mouvement mondial les aide à faire face aux conséquences désastreuses de la crise planétaire. Ce mouvement doit veiller à ce que les plus

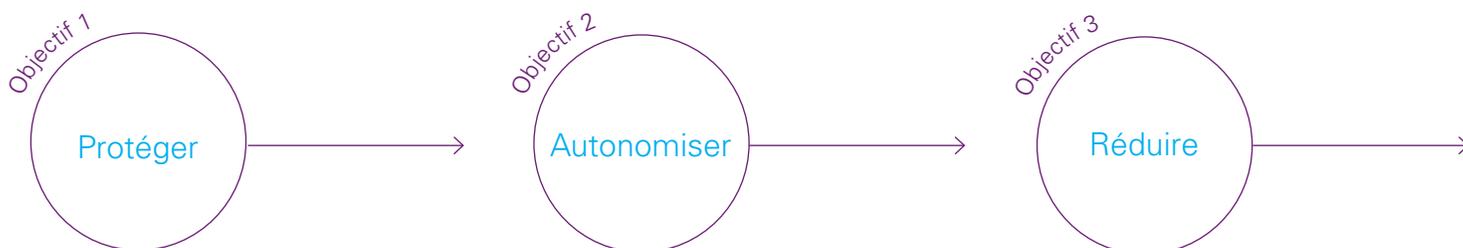
vulnérables – les enfants précisément – soient au centre des stratégies d'intervention.

L'efficacité des mesures mises en place ne peut donc pas dépendre entièrement de l'action de l'UNICEF. Aussi l'UNICEF a-t-il décidé d'intensifier ses partenariats avec les gouvernements, les autres organismes des Nations Unies, les acteurs du secteur privé et la société civile pour faire des droits et de la participation des enfants un axe central des interventions (activités de plaidoyer, financement et mise en œuvre sur le terrain) visant à faire face à la crise planétaire.

L'UNICEF s'engage à travers un Plan d'action pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques

Le Plan d'action de l'UNICEF pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques vise à stimuler les initiatives visant à combler les lacunes mondiales en matière de protection des enfants les plus vulnérables. Il témoigne également d'un engagement continu en faveur des objectifs de développement durable (ODD).

Les trois grands objectifs de ce Plan d'action constituent une feuille de route visant à transformer la manière dont les communautés, les gouvernements et les dirigeants mondiaux peuvent unir leurs efforts afin d'élever les besoins des enfants au rang de leurs priorités. Cette feuille de route reflète également la manière dont l'UNICEF entend évoluer et placer cet objectif au centre de chacune de ses actions.



PROTÉGER la vie, la santé et le bien-être des enfants, ainsi que la résilience de leurs communautés, en adaptant les services sociaux essentiels aux changements climatiques, à la multiplication des catastrophes et à la dégradation de l'environnement.

AUTONOMISER chaque enfant tout au long de sa vie en lui offrant les possibilités de développement, l'éducation et les compétences nécessaires pour devenir un défenseur de l'environnement.

RÉDUIRE les émissions et l'empreinte environnementale de l'UNICEF, encourager son réseau mondial de partenaires à suivre son exemple et plaider pour la promulgation d'accords internationaux ambitieux en matière de durabilité et de lutte contre les changements climatiques.

Objectif 1

PROTÉGER la vie, la santé et le bien-être des enfants, ainsi que la résilience de leurs communautés, en adaptant les services sociaux essentiels aux changements climatiques, à la multiplication des catastrophes et à la dégradation de l'environnement.

Les enfants ont besoin des services essentiels pour survivre, grandir et s'épanouir. Ces services essentiels sont conçus pour répondre aux besoins et aux droits fondamentaux des enfants : accès aux soins de santé ; alimentation nutritive ; éducation continue et de qualité ; services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène sûrs ; systèmes de protection sociale inclusifs.

La fréquence et la gravité croissantes des événements météorologiques extrêmes, la hausse des températures et les autres conséquences climatiques de la crise planétaire menacent la capacité des acteurs concernés à fournir les services sociaux dont les enfants ont besoin.

Tout aussi importantes, les conséquences indirectes des changements climatiques, de la pollution environnementale et de la perte de biodiversité – telles que l'insécurité alimentaire, les pénuries d'eau et les déplacements de population – renforcent à leur tour la demande de services sociaux et accroissent la pression qui pèse sur les prestataires de services.

Pour atténuer les risques auxquels sont confrontés les enfants, il est essentiel de renforcer la résilience des services sociaux dont ils ont besoin. La capacité des communautés à résister aux catastrophes et à se relever dépend de trois facteurs : la durabilité des infrastructures ; la présence de décideurs locaux éclairés, bien préparés et compétents ; la robustesse des systèmes publics (à savoir des politiques publiques, des budgets et de la coordination des pouvoirs publics) sur lesquels reposent la prestation et la gestion des services sociaux.

Si chaque communauté est confrontée à des difficultés qui lui sont propres et qui appellent des solutions personnalisées, plusieurs types d'interventions sont néanmoins susceptibles d'aboutir à des résultats porteurs de changement à grande échelle. Ces interventions nécessitent que l'ensemble des partenaires s'engagent collectivement à :

- ↪ **Doter les communautés locales d'infrastructures et de services accessibles et peu polluants, capables de résister aux chocs** – par exemple, en veillant à ce que les centres de santé, les établissements scolaires et les services d'approvisionnement en eau et de nutrition soient résilients aux changements climatiques et durables sur le plan environnemental ;
- ↪ **Former les membres des communautés et les prestataires de services à faire face aux menaces** en leur transmettant les connaissances, les compétences et les données dont ils ont besoin pour agir ;
- **Intégrer ces mesures de soutien fondamentales aux systèmes publics** à travers l'instauration de politiques, de budgets et de structures de financement tenant compte des enfants, notamment de leurs besoins les plus urgents et permettant de déployer les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ces mesures.

© UNICEF/UN0733373/James Ekwan
Dans le comté de Garissa, au Kenya, une famille pose devant un puits de forage fonctionnant à l'énergie solaire, installé avec le soutien de l'UNICEF.



Ces interventions constituent des investissements fondamentaux en faveur de la durabilité et de la résilience des secteurs sociaux. Elles démontrent que les mesures visant à protéger la planète au profit des enfants ne doivent pas nécessairement être prises au détriment des services dont ces mêmes enfants ont tant besoin pour survivre. Le fait d'investir davantage en faveur de services sociaux verts et résilients et de programmes de développement axés sur l'enfance peut être mutuellement bénéfique pour les économies et l'environnement tout en permettant d'obtenir de meilleurs résultats pour les enfants et leurs communautés.

Certains mécanismes de mise en œuvre peuvent aider l'UNICEF et ses partenaires à amplifier leurs résultats, à étendre leur portée et à innover au regard des engagements pris au titre des programmes. Ces mécanismes consistent notamment à :

i **Aligner les approches humanitaires et de développement en vue de renforcer la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques**

L'intégration systématique de mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les interventions de réduction des risques de catastrophe, de relèvement et d'action humanitaire s'avère un puissant outil pour mobiliser des investissements en faveur de la protection des enfants avant, pendant et après les situations d'urgence.

Les chocs climatiques peuvent exacerber les inégalités existantes et aggraver d'autres problèmes, notamment les conflits et la pauvreté, ce qui risque de nuire encore davantage au bien-être des enfants. Ils peuvent exposer les enfants à des risques accrus de blessure, de maladie, voire de décès, ainsi qu'à des répercussions psychologiques sur le long terme. Les chocs climatiques peuvent entraver l'accès des enfants à l'éducation, favoriser la malnutrition en cas de perturbation des systèmes agricoles et compromettre l'accès à des services d'assainissement et d'approvisionnement en eau salubre. Ils peuvent également contraindre les populations au déplacement et à la migration.

L'alignement des approches humanitaires et de développement permet d'optimiser les résultats pour les enfants ainsi que le rapport coût-efficacité

afin de renforcer la capacité des communautés vulnérables à résister aux chocs sur la durée. Pour ce faire, il convient de mettre l'accent sur les systèmes d'alerte précoce, les interventions rapides et les mécanismes de financement permettant un accès rapide aux ressources à l'endroit et au moment où elles sont le plus nécessaires. Il convient également de généraliser, en amont des catastrophes, la construction d'établissements scolaires et de centres de santé résilients aux changements climatiques et aux catastrophes, et d'accorder la priorité aux approches à faibles émissions de carbone et écologiquement durables pendant la phase de relèvement. Ces approches doivent prendre appui sur les systèmes de données et les politiques accompagnant les gouvernements et les communautés dans l'ensemble des activités de développement et de gestion des catastrophes et permettant d'identifier et de prioriser les enfants les plus vulnérables et les services dont ils ont besoin.

ii **Élargir l'accès des établissements de santé, des établissements scolaires et des services EAH à une énergie durable**

L'accès à l'énergie est primordial pour la mise en œuvre des services essentiels destinés aux enfants, tels que les soins de santé, l'éducation et l'EAH (approvisionnement en eau, assainissement et hygiène). En effet, les communautés n'ayant pas accès à l'électricité ne sont pas en mesure de fournir des services de soins adéquats, ce qui peut entraîner des répercussions négatives sur la santé des enfants. De même, en l'absence d'éclairage, de climatisation, de chauffage ou d'ordinateurs en état de marche ou disposant d'un accès à Internet, les établissements scolaires ne peuvent pas fonctionner correctement. Les enfants qui n'ont pas accès à l'électricité au sein du foyer sont en outre exposés à une importante pollution de l'air intérieur en raison de l'utilisation de bois ou d'autres sources d'énergie traditionnelles pour la cuisine et le chauffage. Enfin, l'absence d'une énergie fiable pèse de manière disproportionnée sur les jeunes filles, à qui incombent le plus souvent le ramassage du bois de chauffage, la collecte de l'eau de boisson et d'autres tâches dépendant de sources d'énergie.

L'initiative Aujourd'hui et demain de l'UNICEF :

L'UNICEF a déployé un outil de financement innovant à travers l'[initiative Aujourd'hui et demain \(Today and Tomorrow\)](#), qui lui a valu d'être primé. Il s'agit du premier mécanisme intégré de financement des risques climatiques et des risques de catastrophe spécifiquement conçu pour bénéficier aux enfants.

Le pilier « **Aujourd'hui** » fournit des services d'appui technique et de financement de l'action climatique destinés à renforcer trois axes : adaptation aux changements climatiques centrée sur les enfants, réduction des risques de catastrophe et déploiement d'activités de préparation et de prévention visant à atténuer les risques climatiques et à renforcer la résilience aux changements climatiques à long terme. Le pilier « **Demain** » propose des outils de financement rapide destinés aux activités de secours, de résilience et de relèvement menées à la suite d'une catastrophe, et offre une assurance paramétrique explicitement axée sur les enfants.

L'initiative *Aujourd'hui et demain* a d'abord été conçue pour une durée de trois ans (2023-2025) et pour couvrir huit pays et quatre bassins cycloniques – les Caraïbes (Haïti), l'Afrique de l'Est (Comores, Madagascar, Mozambique), l'Asie du Sud (Bangladesh) et les îles du Pacifique (Fidji, îles Salomon, Vanuatu). Elle est en cours d'élargissement et devrait bientôt couvrir d'autres catastrophes climatiques et de nouvelles zones géographiques.



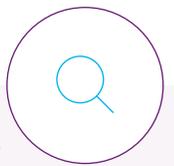
Pour lutter contre les effets négatifs de cette situation sur les enfants et promouvoir leur développement holistique, il est essentiel que les établissements scolaires, les établissements de santé et les infrastructures EAH bénéficient d'une énergie fiable et durable. Face à la crise planétaire, nous devons passer rapidement à une économie neutre en carbone, fondée sur des sources d'énergie durables. Pour que cette transition soit juste et équitable, nous devons veiller à ce que cette énergie durable alimente en priorité les services dont les enfants ont besoin pour survivre et s'épanouir. Les secteurs sociaux, qui représentent entre 11 et 17 % des émissions mondiales*, doivent occuper une place centrale dans cette transition juste **. L'UNICEF soutient la généralisation de l'énergie durable de diverses manières. L'organisation collabore notamment avec ses partenaires pour mettre en œuvre des solutions efficaces et durables sur le plan énergétique dans les centres de santé, les établissements scolaires et les installations d'approvisionnement en eau (y compris dans les zones difficiles d'accès). Elle travaille également aux côtés des communautés et des prestataires de services à la pérennisation des systèmes, et aide les gouvernements à intégrer l'approvisionnement en énergie renouvelable dans leurs politiques et leurs budgets relatifs aux services sociaux. Le soutien apporté par l'UNICEF vise à démontrer les avantages des solutions qui prennent en compte la durabilité environnementale tout en préservant le développement de l'enfant.

iii **Accélérer les progrès en matière de services EAH durables dans les zones les plus vulnérables aux changements climatiques**

L'accès à des systèmes efficaces d'approvisionnement en eau et d'assainissement est essentiel à la survie et à la bonne santé des enfants. Les conséquences des changements climatiques, telles que les sécheresses et les inondations, ont un impact négatif sur les sources d'eau, détériorent

les installations d'assainissement et contaminent les réserves hydriques. La consommation d'une eau insalubre favorise les maladies hydriques et exacerbe la malnutrition et l'émaciation. Les conséquences négatives s'étendent également à d'autres domaines du développement de l'enfant, tels que la santé, l'éducation et la nutrition. Si certaines solutions d'approvisionnement en eau présentent à la fois un bon rapport coût-efficacité et un faible niveau d'émissions de carbone, pour de nombreux gouvernements et communautés, le coût de l'installation et de l'entretien de ces infrastructures est trop élevé. Il est par conséquent primordial d'aider les gouvernements à bénéficier des mécanismes de financement de l'action climatique, afin qu'ils puissent mettre en place des installations EAH résilientes aux changements climatiques et généraliser le déploiement de modèles durables de prestation de services afin de favoriser l'accélération des progrès en matière de services EAH.

Pour obtenir des changements durables et d'envergure, il est indispensable que les initiatives de protection de la planète menées par les gouvernements accordent la priorité aux enfants, et qu'elles bénéficient en ce sens du soutien nécessaire. L'UNICEF travaillera aux côtés de ses partenaires pour aider les gouvernements à comprendre l'impact de la crise planétaire sur les enfants et à accorder la priorité à ces derniers dans leurs politiques et leurs budgets climatiques et environnementaux, conformément à l'Observation générale n° 26. L'organisation accélérera ses partenariats avec les secteurs public et privé afin de mettre en œuvre les solutions les plus prometteuses, axées à la fois sur le développement de l'enfant et sur la durabilité environnementale. Elle aidera également les gouvernements à mesurer de manière objective les progrès accomplis collectivement, notamment dans la perspective des propositions adressées aux différents organismes internationaux (telles que les contributions déterminées au niveau national).



À ce jour, l'action de l'UNICEF en matière de renforcement de la résilience aux changements climatiques a notamment pris les formes suivantes :

Entre 2018 et 2021, l'UNICEF a aidé les gouvernements de 81 pays à mettre en œuvre des programmes de durabilité et d'action climatique couvrant les secteurs sociaux essentiels, notamment à travers :

- ↪ La mise en place d'établissements de santé plus robustes, résilients aux changements climatiques, respectueux de l'environnement et durables dans 59 pays ;
- ↪ La mise en place de services EAH susceptibles d'atténuer les risques liés aux changements climatiques propres à ce secteur dans 63 pays ; L'accès à des services d'approvisionnement en eau résilients aux changements climatiques (entre 2019 et 2022, l'UNICEF a aidé 22,2 millions de personnes en ce sens) ;
- ↪ Un appui technique destiné à renforcer les systèmes d'alerte précoce axés sur les besoins des enfants dans 27 pays.

* Compilation interne des données de l'UNICEF (2023).

** Transition juste : « rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté. » (Organisation internationale du Travail)

Objectif 2

AUTONOMISER chaque enfant tout au long de sa vie en lui offrant les possibilités de développement, l'éducation et les compétences nécessaires pour devenir un défenseur de l'environnement.

Pour des millions d'enfants et de jeunes à travers le monde, la lutte contre la destruction de la planète est devenue une affaire personnelle. Ils sont las d'attendre que d'autres agissent pour résoudre la crise planétaire et ont clairement indiqué qu'ils ne se considéraient pas comme des victimes passives. Au contraire, il s'agit de parties prenantes essentielles, prêtes à mener l'action environnementale à travers des initiatives de sensibilisation, des activités de plaidoyer en faveur d'un changement de politique, mais aussi l'émulation entre pairs et la volonté de demander des comptes aux décideurs.

L'émergence d'un mouvement mondial efficace requiert la participation des enfants et des jeunes, lesquels sont profondément touchés par la crise planétaire. À cet effet, il convient de les soutenir en leur transmettant les ressources et les compétences dont ils ont besoin pour peser sur les décisions. Leurs expériences, leurs points de vue et les solutions qu'ils proposent peuvent jouer un rôle considérable dans l'obtention d'un changement systémique.

Le Plan d'action met l'accent sur l'importance, pour les enfants et les jeunes, de :

- ↪ S'informer sur les menaces climatiques et environnementales afin de se protéger eux-mêmes et leur communauté respective, et de s'engager, tout au long de leur vie, dans la lutte contre la triple crise planétaire ;

- ↪ S'associer à d'autres jeunes pour agir en faveur d'un avenir durable ;

- ↪ Développer les compétences vertes qui leur permettront de participer à une nouvelle économie plus inclusive.

i Sensibiliser les enfants et les jeunes aux changements climatiques et aux questions environnementales. Les enfants et les jeunes ont déjà démontré leur capacité à devenir des défenseurs de la planète. Que ce soit dans les salles de classe ou en dehors, il convient de leur transmettre les informations et les outils dont ils ont besoin pour endosser ce rôle, grâce à des programmes qui :

- a. Favorisent l'intégration des questions de durabilité environnementale dans les programmes scolaires et forment les professionnels du secteur de l'éducation à l'enseignement de la réduction des risques de catastrophe ;
- b. Proposent des interventions d'éducation parentale et de développement de la petite enfance tenant compte de l'environnement ;

© UNICEF/UN0326949/Patrick Brown
En 2019, Nur (coiffée d'un foulard jaune) a participé à un atelier consacré à l'installation et à la réparation de panneaux solaires, des équipements omniprésents dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar, au Bangladesh. Sur cette image, elle apprend à préparer ses outils avant une installation.



- c. Travaillent aux côtés de représentants de la jeunesse dans le cadre de partenariats public-privé afin d'aider les jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour participer à l'économie verte et promouvoir l'adoption de modes de vie sains et durables ;
- d. Généralisent l'accès à des outils, à des plateformes et à des ressources d'apprentissage informels et disponibles en ligne ;
- e. Aident les gouvernements à intégrer la question de la durabilité environnementale dans les plans et les budgets consacrés à l'éducation.

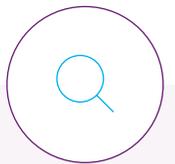
ii Promouvoir l'action afin de favoriser l'émergence d'un avenir durable. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir prendre des mesures concrètes pour protéger la planète – que ce soit à travers le volontariat, l'action coordonnée ou l'émulation entre pairs –, de manière à obtenir des changements systémiques plus décisifs. Pour cela, il convient de :

- a. Former les jeunes à l'évaluation de la sécurité des établissements scolaires dans les zones à risque ou déjà touchées par les conséquences climatiques et environnementales de la crise planétaire ;
- b. Soutenir les initiatives de volontariat et les mouvements sociaux dirigés par des jeunes afin d'encourager l'adoption de pratiques durables et de modes de vie sains chez les enfants et les jeunes ;
- c. Mobiliser les jeunes dans le cadre d'activités locales de volontariat en résonance avec leurs centres d'intérêt. Il peut notamment s'agir de planter des arbres et de diriger des activités communautaires consistant à créer et à entretenir des jardins urbains ou des espaces verts favorables à la biodiversité locale, de mettre en place et de soutenir des projets soucieux de l'efficacité énergétique et du recours aux énergies durables,

ou encore de prendre part à des initiatives pour la conservation de l'eau.

iii Soutenir les activités de plaidoyer porteuses de résultats. Les enfants et les jeunes n'ont cessé de démontrer leur capacité à peser sur les politiques publiques, à influencer les décideurs et à mobiliser l'opinion publique autour de l'action environnementale aux niveaux local, régional et mondial. Pour les accompagner, il convient d'apporter un soutien et des investissements durables aux initiatives et aux programmes dirigés par des jeunes, qui :

- a. Favorisent la participation de la jeunesse et encouragent les changements positifs ;
- b. Forment les enfants et les jeunes à la mise en œuvre d'activités de plaidoyer, de négociations et de campagnes efficaces ;
- c. Facilitent le dialogue des jeunes avec les décideurs ;
- d. Soutiennent les initiatives des jeunes visant à éduquer les décideurs et les autres parties prenantes.



Jusqu'à ce jour, la collaboration de l'UNICEF avec les enfants et les jeunes dans le domaine de l'action climatique a notamment consisté à :

- ↪ Déployer des programmes de jeunes volontaires dans 40 pays à travers le monde, avec la participation et la mobilisation de plusieurs millions de volontaires – dont 1,5 million de bénévoles mobilisés au service de l'action environnementale – œuvrant au service de 200 millions de bénéficiaires ;
- ↪ Aider 63 pays à inclure la question des risques climatiques et des problèmes environnementaux dans les forums intergouvernementaux et les programmes d'enseignement, grâce à des méthodes d'apprentissage axées sur les besoins des enfants et à la formation des enseignants ;
- ↪ Soutenir l'engagement de 30 millions de jeunes issus de 100 pays différents en faveur du climat, grâce à la plateforme mobile U-Report, qui a contribué à l'évolution des processus décisionnels, des politiques et des engagements climatiques partout à travers le monde.

Objectif 3

RÉDUIRE les émissions et l’empreinte environnementale de l’UNICEF, encourager son réseau mondial de partenaires à suivre son exemple et plaider pour la promulgation d’accords internationaux ambitieux en matière de durabilité environnementale et de changements climatiques.

Pour renforcer sa contribution immédiate à la lutte contre la triple crise planétaire, l’UNICEF s’est engagé à intensifier son action en faveur de la réduction des émissions et de la pollution – seule solution à long terme pour faire face à cette crise. L’organisation mettra l’accent sur le renforcement de son engagement interne et sur la collaboration avec les partenaires en vue de réduire les émissions et l’empreinte environnementale de l’aide humanitaire et de la prestation de services sociaux.

Réduire les émissions associées aux opérations et à la chaîne d’approvisionnement de l’UNICEF : Conformément au [Plan d’action du Secrétariat de l’ONU pour le climat](#), l’UNICEF accélère les efforts visant à réduire son empreinte environnementale – notamment en se fixant pour objectif de réduire de 45 % des émissions de gaz à effet de serre liées à ses opérations d’ici à 2030* et de compenser les émissions restantes.

L’UNICEF dispose du réseau d’approvisionnement le plus important de l’ensemble du système des Nations Unies. Chaque jour, plus de 1 300 membres du personnel de l’organisation, répartis dans 116 pays, coordonnent l’achat et la livraison de fournitures partout à travers le monde.

L’UNICEF a notamment acheté et livré plus de 150 000 réfrigérateurs aux pays de programme, garantissant ainsi l’équipement de la chaîne du froid et la bonne conservation des vaccins au profit de près d’un milliard de personnes depuis 2017.

L’UNICEF adoptera une série d’approches visant à favoriser la durabilité à chaque étape de sa chaîne d’approvisionnement. Ces approches consisteront notamment à : suivre les performances en matière de durabilité environnementale et rendre compte des résultats obtenus ; renforcer l’utilisation des énergies renouvelables ; accélérer la généralisation des équipements conçus pour une utilisation efficace des ressources et de l’énergie, ainsi que l’organisation de campagnes de modification des comportements ; fixer des cibles environnementales, notamment pour la réduction de la consommation en énergie et en eau, de la production de déchets ou encore des déplacements. L’UNICEF élabore actuellement un plan coordonné pour la mise en œuvre d’une stratégie documentée et soumise à un suivi pour la neutralité carbone et le respect de la nature à l’échelle de l’organisation.

* Niveau de référence fixé en 2010.

© 2018 UNICEF Tanzanie

En 2018-2019, des techniciens ont installé un système de panneaux solaires de 105 kW sur le toit des locaux de l’UNICEF en Tanzanie, ce qui a permis à l’organisation d’améliorer son éco-efficacité en n’utilisant l’énergie du réseau national que de manière ponctuelle et pendant la nuit. Ces panneaux devraient entraîner une réduction des émissions de carbone s’échelonnant entre 170 000 et 210 000 kg par an environ.



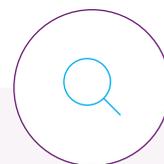
L'UNICEF s'est engagé à travailler aux côtés de ses partenaires – notamment dans le secteur privé – en vue de mettre ses actifs, son pouvoir d'achat et ses réseaux au service d'une plus grande durabilité de sa chaîne d'approvisionnement, aussi bien dans le domaine de l'aide humanitaire que dans les secteurs sociaux clés. Dans le domaine des soins de santé, par exemple, où la fiabilité de l'approvisionnement en énergie joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des équipements médicaux susceptibles de sauver des vies, l'UNICEF a aidé plus de 80 pays à mettre en œuvre des initiatives de solarisation, notamment sous la forme de systèmes d'approvisionnement en énergie hors réseau pour le fonctionnement et l'électrification de la chaîne du froid, et pour le chauffage et la climatisation des établissements de santé et des entrepôts médicaux.

L'UNICEF poursuivra l'accélération de ses efforts en faveur d'une plus grande durabilité, grâce à des initiatives telles que :

- i La modification des pratiques des services sociaux en matière d'approvisionnement, afin de faire davantage appel aux ressources et à aux structures de production locales ;
- ii La mise en œuvre de politiques et de pratiques de construction durables dans le domaine des services sociaux, et la mise à l'essai de pratiques de construction innovantes et écologiques dans les environnements isolés ;
- iii La mise à profit de son pouvoir d'achat pour envoyer aux marchés des signaux favorables à la production de biens durables dans le domaine des services essentiels, tels que la santé, la nutrition, l'approvisionnement en eau et l'assainissement ;

iv L'encouragement et le soutien en faveur de l'innovation en matière de production et de services.

Mettre en place des mesures de sauvegarde environnementales et sociales rigoureuses : L'UNICEF travaillera à l'établissement d'un cadre complet permettant de garantir que ses activités et celles de ses partenaires respectent des principes environnementaux et sociaux stricts. Cet axe permettra d'examiner l'ensemble des programmes afin d'atténuer d'éventuels effets néfastes sur les communautés ciblées, tout en s'efforçant d'adopter des approches plus durables. L'UNICEF prévoit en outre d'assortir le processus de planification et d'élaboration des programmes de pays de mesures de sauvegarde environnementale et sociale, lesquelles feront partie intégrante des accords de partenariat entre l'UNICEF et les gouvernements. De plus, la mise en place d'un cadre de garanties environnementales et sociales constituera un levier important pour élargir l'impact de l'UNICEF en favorisant la durabilité auprès de ses partenaires d'exécution, de ses prestataires et de ses fournisseurs.



Transformer les pratiques de l'intérieur : Les réussites de l'UNICEF en matière de durabilité jusqu'à ce jour

L'UNICEF s'est engagé en faveur de la durabilité, notamment à travers :

- ↪ L'intégration de la durabilité environnementale parmi les six valeurs fondamentales de l'organisation ;
- ↪ Le déploiement d'un logiciel de gestion de l'environnement innovant, permettant de collecter, d'analyser et de mesurer l'empreinte carbone de l'organisation, ainsi que la consommation d'eau, la consommation d'énergie et la production de déchets dans l'ensemble des bureaux de pays ;
- ↪ La mise en place d'un fonds interne spécifiquement destiné au renforcement de l'éco-efficacité et de l'accès aux personnes handicapées ;
- ↪ Une baisse de 33 % des émissions internes de gaz à effet de serre depuis 2010, grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables à hauteur de 32 % de l'approvisionnement global, et à la compensation de l'ensemble des émissions inévitables liées aux opérations, notamment aux déplacements du personnel, sous la forme de crédits carbone achetés auprès du Fonds d'adaptation.

Les partenariats au service du progrès

La seule façon de faire face à la crise planétaire et de répondre aux besoins des enfants est de créer un mouvement mondial, rassemblant un grand nombre de partenaires dans le cadre d'une collaboration étroite. Les avancées majeures de l'UNICEF en matière de renforcement de la capacité des communautés et des gouvernements à faire respecter les droits de l'enfant ont toujours été obtenues en partenariat avec d'autres acteurs. La mise en œuvre de ce Plan d'action repose sur la collaboration de l'UNICEF avec les autres organismes des Nations Unies, les gouvernements, le secteur privé, les organisations philanthropiques et la société civile. À l'échelle nationale, le Plan d'action suppose que l'ensemble des organismes des Nations Unies membres de l'équipe de pays mettent davantage l'accent sur la durabilité et l'action climatique au service des enfants. Sa mise en œuvre nécessite également le recours à l'expertise des organisations sœurs, ainsi qu'une collaboration avec les organisations non gouvernementales locales, les institutions de savoir et le secteur privé, afin de mobiliser l'ensemble des principales parties prenantes de l'écosystème autour de l'action en faveur des enfants.

La réussite du Plan d'action requiert des partenariats renforcés avec les différents organismes de développement qui interviennent dans les domaines clés. Ces partenariats englobent les initiatives humanitaires, notamment celles du Comité permanent interorganisations, le plus important forum de coordination humanitaire du système des Nations Unies, dont les membres travaillent de concert à la promotion des principes humanitaires et prennent collectivement des décisions cruciales relatives aux opérations de terrain. L'UNICEF participe également à des initiatives interorganisations ciblées, telles que l'initiative « Alertes précoces pour tous » lancée par le Secrétaire général des Nations Unies et dotée d'un budget de 3,1 milliards

de dollars des États-Unis, dont l'objectif est d'assurer la protection de chaque habitant de la Terre grâce à des systèmes d'alerte précoce d'ici à 2027.

Parmi les partenariats ayant trait aux secteurs sociaux essentiels aux enfants, citons notamment le partenariat entre ONU-Eau et 30 organisations des Nations Unies, voué à présenter un front uni dans la résolution des problèmes liés à l'eau, ainsi que l'Alliance mondiale pour la prévention des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation (GADRRRES), une plateforme multipartite de premier plan destinée au renforcement de la sécurité dans les établissements scolaires.

Pour être déployées à grande échelle, les solutions concernées doivent impérativement bénéficier de l'expertise, de l'ingéniosité et du rayonnement des entreprises. L'approche de l'UNICEF en matière de partenariats consiste à s'assurer que l'ensemble des acteurs clés mettent leurs atouts respectifs en commun, par exemple en déployant des solutions de financement innovantes qui font appel à des capitaux publics pour offrir une assurance privée aux enfants les plus vulnérables confrontés aux aléas climatiques et environnementaux.

Enfin, les partenariats les plus importants seront ceux noués avec les jeunes. Pour cela, il conviendra de prendre appui sur l'initiative « Génération sans limites » de l'UNICEF, qui rassemble des organisations de jeunes et des partenaires des secteurs public et privé partout à travers le monde dans le but de promouvoir l'action environnementale et l'acquisition de compétences vertes, ainsi que d'autres plateformes destinées à aider les jeunes à participer pleinement à l'élaboration des politiques climatiques et environnementales.

© UNICEF/UN0729075/Mohamed Ragaa
En 2022, partout à travers l'Égypte, les membres des clubs « climat et environnement » (une initiative menée par le Ministère égyptien de la jeunesse et des sports) se sont réunis pour saluer la caravane EGYOUTH4CLIMATE sur son trajet vers la COP27. L'UNICEF faisait partie des organisations partenaires de la caravane.





© UNICEF/UN0559401/Urdaneta
En 2021, une femme enceinte migrante est évacuée en urgence d'une communauté autochtone du Panama pour rejoindre un centre pour migrants, où l'UNICEF et ses partenaires ont pu lui fournir les soins de santé maternelle dont elle avait besoin. Les catastrophes et les conséquences des changements climatiques donnent lieu à des projets de migration de plus en plus risqués alors que les individus et les familles recherchent un meilleur endroit pour vivre.

Conclusion

Comme le montre cette feuille de route visant à assurer un avenir durable aux enfants, il est possible d'agir contre la crise planétaire sans pour autant remettre en cause les acquis ou ralentir les progrès en matière de développement de l'enfant. Les deux combats peuvent – et doivent – aller de pair.

Le fait de placer les enfants au centre de la lutte mondiale contre la crise planétaire pourrait constituer un tournant décisif et permettre de protéger la santé et le bien-être des enfants, tout en renforçant les capacités des communautés ainsi que la résilience et l'inclusivité des économies.

Pour chaque enfant

Qui que ce soit.

Où qu'il habite.

Chaque enfant mérite une enfance.

Un avenir.

Une vraie chance.

C'est pour cela que l'UNICEF est là.

Pour chaque enfant du monde entier.

Jour après jour.

Dans plus de 190 pays et territoires.

Atteignant les enfants les plus difficiles à atteindre.

Les plus éloignés d'une main secourable.

Les plus exclus.

C'est pour cela que nous restons jusqu'au bout.

Et n'abandonnons jamais.



pour chaque enfant